



Communiqué de presse

La Caisse Marocaine des Retraites (CMR) obtient son 1er agrément d’OPCI

Dans le prolongement de sa stratégie d’investissement dans la classe de l’immobilier entamée en 2019, la CMR vient de faire agréer, par l’AMMC, en date du 23 septembre 2021, son premier projet de règlement de gestion d’une SPI-RFA dénommée « CMR O STONE ». La gestion de cette SPI-RFA sera assurée par la société de gestion d’OPCI " REIM PARTNERS " agréée par l’AMMC en date du 31 août 2020.

Ce transfert de gestion permettra à la CMR d’optimiser davantage la rentabilité de ses placements et de saisir, éventuellement, de nouvelles opportunités d’investissement dans le domaine de l’immobilier.

La CMR projette de créer Cinq (05) autres OPCIs pour y loger les actifs immobiliers acquis auprès de l’Etat entre 2019 et 2020 dans le cadre des opérations de financements innovants.

Société de Placement Immobilier à Règles de Fonctionnement Allégées (SPI RFA)